

Minutes de l'Assemblée générale du Club de la Plage tenue le 24 février 2011 Salle V du Palais

Le Président ouvre la séance à 18 h 15.

La réunion débute par le mot de bienvenue du Président à l'assistance. Il accueille ensuite M. Elias Kreitem l'architecte de l'ONUG en charge du projet et de la supervision des travaux de rénovation de la Plage. Le Président rappelle que les documents complets incluant les comptes du Club sont à la disposition des membres présents.

L'ordre du jour statutaire, tel que présenté dans la convocation a été adopté.

1) Élection du Président et du Secrétaire de séance

Sur proposition de M. Daniel Bénazéra, Madame Odette Foudral est élue Présidente de séance. Elle se chargera également de la rédaction des minutes de la réunion.

2) Rapport du Président pour la saison 2010

Le Président du Club présente et complète son rapport écrit en rappelant que la fermeture pour toute la saison 2010 a découlé essentiellement du retard dans l'obtention des autorisations de construire et de l'impossibilité d'ouvrir la Plage même pour une période limitée pour des raisons de sécurité sur le chantier. Le Comité, en décidant de fermer la Plage pour toute la saison, a profité de l'opportunité unique d'effectuer tous les travaux de rénovation.

La parole est ensuite donnée à Elias Kreitem pour les aspects techniques des travaux.

La négociation concernant les autorisations de construire s'est étalée de novembre 2009 à mai 2010. Il a fallu tenir compte des règles en vigueur, soit éloigner la construction de six mètres par rapport au voisinage, intégrer les vestiaires (bâtiment semi-enterré avec toiture végétalisée composé de deux compartiments de 30m² chacun ainsi que d'un local pour le gardien) dans le paysage et séparer les douches du vestiaire. Le restaurant de 120m² bénéficie d'une structure métallique pour optimiser sa durabilité et demandant un entretien minimal.

Au soir de l'assemblée il resterait à poser le carrelage et engazonner l'espace extérieur.

M. Kreitem ajoute que les travaux devraient prendre fin au 31 mars.

La présidente passe ensuite la parole à l'assistance pour les questions complémentaires.

A la demande de M. da Silva concernant l'agrandissement du parking il est précisé que la Ville de Genève n'a accepté que les places actuelles mais qu'un espace pour les vélos serait créé. M. da Silva s'engage à insérer un article dans UN Special pour promouvoir la «nouvelle» Plage.

Eric Luscher, qui est en charge des espaces verts, informe l'Assemblée que la partie pelouse ne sera accessible que fin mai pour permettre au gazon de prendre suffisamment de force.

M. Vincenzo Longhi a pris des clichés de l'aménagement actuel du bord du muret qui longe le site. Il s'inquiète de la pose de cailloux qui pourraient devenir des projectiles utilisés par les enfants pour jouer, endommageant les bateaux ou blessant un enfant dans l'espace jeux. Il s'inquiète aussi de la disparition des bancs.

M. Kreitem répond que cette solution a été favorisée pour empêcher l'accès près du mur qui aurait nécessité la pose d'une main courante pour garantir la sécurité. Les bancs seront rénovés et installés après la repousse du gazon.

M. Kopitz s'enquiert sur le futur emplacement du gardien qui sera maintenant situé à droite de l'entrée pour mieux surveiller la Plage et le parking.

Concernant le dragage du port, l'ONUG ayant fait de gros frais sur le site, il est impossible d'envisager actuellement cette tâche mais les cailloux encombrant le port seront enlevés. Le Président informe que le Club récupérera les anciennes tables du restaurant créant un espace de 16 places près de la structure du restaurant réservé aux membres du Club.

Pour répondre à M. da Silva concernant les prises pour utiliser les PC le Président souhaite que la plage ne soit pas transformée en un cyber café. Il n'y a pas de borne WIFI spécifique au site.

Le Président apporte aussi quelques informations complémentaires. Le Club devra comme montré dans le budget, faire de gros frais cette année (achat des casiers pour les vestiaires, des nouvelles chaises longues et d'une nouvelle table de ping-pong.

Il faut noter qu'il n'y a plus d'espace pour ranger les voiles des planches à voile autour des vestiaires mais que le responsable du port, M. Kopitz, veillera à ce que le lieu reste propre et en ordre. Il faudra noter que désormais les places de bateaux seront attribuées en fonction de la liste d'attente uniquement aux fonctionnaires internationaux du système commun des Nations Unies.

L'espace sera agrémenté par des fleurs comme par le passé.

La nouveauté de cette saison repose sur une ouverture permanente au moins jusqu'à fin septembre avec possibilité en fonction de la météo d'ouvrir aussi en octobre. Un gardien ou son remplaçant sera présent chaque jour. Cette année sera de tous les points de vue une année test.

Il ajoute donc qu'il est nécessaire d'ajuster le tarif les cotisations comme décidé par le Comité, soit:

Abonnements:	CHF 80.-- pour les fonctionnaires
	CHF 50.-- pour les retraités
	CHF 30.-- pour les conjoints
	CHF 30.-- pour les enfants de 13 à 18 ans
	CHF 20.-- pour les enfants de 2 à 12 ans

Location de pédalos	CHF 10.-- la demie heure
Location de chaises longues	CHF 2.-- la demie journée (inchangée)
Location de casiers	CHF 40.-- la saison
Entrée non membres	CHF 4.- (inchangée)

Les casiers seront équipés de cadenas fournis par le Club contre dépôt. Ils devront être impérativement vidés à la fin de la saison.

Le Président et l'assemblée remercient M. Kreitem de ses explications et de son engagement vis-à-vis du Club.

3) Situation financière

a. Rapport du Trésorier

Le Trésorier précise que la situation est saine, sans reliquat de factures et que les comptes ont été audités. Le résultat laisse un excédent de recettes de CHF 1849.12

Il ajoute qu'au niveau du paiement des cotisations par bulletin postal, l'opération revient cher au Club, soit CHF 2.-- par versement. De ce fait, le paiement par banque sera aussi mentionné sur la feuille d'adhésion.

Le Président rappelle que l'achat de deux pédalos a été effectué en 2010 et qu'il est reporté au compte Entretien et Achats de Matériel. Le trésorier est chaleureusement remercié.

b. Compte rendu des Contrôleurs aux comptes

Messieurs Gerald Walzer et Silvano Tormena ont audité les comptes. M. Walzer rappelle l'importance, pour la saison à venir, du bon contrôle des tickets d'entrées journalières.

Suite à ce rapport les comptes sont acceptés à l'unanimité par l'assistance qui les remercie.

Budget 2011

Le budget 2011 reste flexible car on espère une plus grande affluence pour utiliser les nouvelles infrastructures. Il est certain que la qualité de la restauration aura un impact primordial sur la fréquentation. D'autre part les soirées seront beaucoup plus réglementées avec un maximum de 200 personnes.

Le budget est accepté à l'unanimité par l'assistance.

Le Président remercie le Trésorier et les Vérificateurs aux comptes.

4. Élection pour 2011 du Comité et du Président du Club

Le Président annonce les démissions suivantes :

Mme Eichenbaum, Mme Manias, M. Towara

Mme Lisanne Losier a été cooptée en cours d'année pour remplacer M. Towara.

Il passe ensuite en revue la liste du Comité pour la composition du nouveau Comité 2011. **Mmes Benfield (excusée), Foudral, Losier et Weiler se représentent ainsi que Messieurs Bénazéra, Berthon, Campanelli, Colombo, Cristiano, Kopitz, Luscher, Racaud, Sanchez et Weber.**

2 nouveaux membres se sont portés volontaires soit Mme Weber(UNCTAD) et M. Guioton(OMPI).

Les candidats sont élus à l'unanimité et le Président Yannis Campanelli réélu par acclamations.

Mme Foudral présente ensuite une approche pour la gestion d'une année qui doit être absolument réussie mais qui va impliquer un gros travail d'adaptation du Comité. Pour ce faire, elle recommande **une coprésidence entre Messieurs Campanelli, actuel Président et M. Bénazéra, Président d'honneur du Club, qui a longtemps œuvré par le passé comme Président.** Elle note que ce tandem travaille déjà la main dans la main et que leur expérience conjointe sera la bienvenue. Elle ajoute qu'elle recommande l'élection de **M. Racaud comme Vice Président** afin de permettre à chacun d'avoir une vie de famille tout en servant la Plage pendant une saison plus longue que les précédentes.

Le Président attire l'attention de l'assemblée sur le fait que la tâche est très lourde avec l'organisation des soirées privées et qu'il compte sur un réel engagement de tous les membres du Comité. Il informe l'Assemblée que son engagement futur dans le Club dépendra essentiellement de celui du Comité dans la gestion des affaires courantes en 2011. Il apprécie l'engagement pris par Mme Losier pour gérer les soirées privées, de Mme Weber pour prendre en main les relations avec DSR, de Messieurs Racaud et Kopitz pour l'entretien et la gestion du port.

Il annonce que l'informatisation du Club est en cours et remercie chaleureusement Mme Weiler pour son travail très apprécié qui permettra de gérer plus facilement les adhésions en créant un fichier qui intègre toutes les données relatives aux membres.

L'assemblée approuve l'approche proposée à l'unanimité.

5) Désignation des Contrôleurs aux comptes pour 2010

Les deux contrôleurs **Messieurs Tormena et Walzer** sont réélus.

6) Divers

Il n'y a pas de questions sous cet ordre du jour.

La séance est levée à 19 h 35.